

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 6 MARS 2017 à 19H**

Séance ordinaire

Convocation le 24.02.2017

Affichage le 13.03.2017

Présents : Mmes, MM. Marie-Claire ROBEZ-MASSON, Natacha BAILLY, Josefa CHAUTEMPS, Liliane REGAD, Michelle MILLET, Agnès ROUSSEAU, Francis LESEUR, Dominique DELACROIX, Christian BIENMILLER, Joël GAUTHIER, Bernard DEFFONTAINE.

Absents : M. Michel PRUVOT a donné pouvoir à M. Francis LESEUR pour voter en son nom, M. Guy ROUSSEAU a donné pouvoir à M. Dominique DELACROIX pour voter en son nom.

Secrétaire de séance : M. Bernard DEFFONTAINE.

M. le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir ajouter deux questions à l'ordre du jour.

- Délibération compte de gestion exercice 2016 SPANC,
- Délibération compte administratif exercice 2016 SPANC

Le conseil municipal accepte.

1. Lecture et approbation du compte-rendu du 6 février 2017

Adopté à l'unanimité.

2- Délibérations comptes de gestion exercice 2016: commune, SPANC et lotissement Crêt Beloirbe.

M. le Maire donne la parole à M. Dominique DELACROIX qui présente les comptes de gestion de l'exercice 2016.

A) COMMUNE

Le compte administratif et le compte de gestion de la commune sont concordants.

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275170301

B) SPANC (budget annexe)

Le compte administratif et le compte de gestion du SPANC sont concordants.

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion du SPANC dressé pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275170302

C) Lotissement Crêt Beloirbe (budget annexe)

Le compte administratif et le compte de gestion du Lotissement Crêt Beloirbe sont concordants.

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion du Lotissement Crêt Beloirbe dressé pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275170303

3- Délibérations comptes administratifs exercice 2016 : commune, SPANC et lotissement Crêt Beloirbe.

M. le Maire donne la parole à M. Dominique DELACROIX qui présente les comptes administratifs de l'exercice 2016.

A) COMMUNE

Section fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement 2016 sont de 715 800,06 € pour des recettes de 873 039,69 €, soit un excédent de 157 239,63 € qui, cumulé avec le report de l'exercice antérieur de 261 331,68 € fait ressortir un excédent de 418 571,31 €.

Section investissement

Les dépenses pour les investissements sont de 670 283,47 € à comparer à des recettes d'un montant de 245 556,20 € soit un déficit de 424 727,27 € qui, cumulé avec le solde de l'exercice antérieur de 317 428,30 € donne un solde déficitaire de 107 298,97 €.

Le résultat de clôture de l'exercice 2016 : section de fonctionnement	418 571,31 €
section d'investissement	- 107 298,97 €
	311 272,34 €

Les résultats du compte administratif de l'exercice 2016 peuvent se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		317 428,30	0,00 €	261 331,68	0,00	578 759,98
Opérations de l'exercice	670 283,47	245 556,20	715 800,06	873 039,69	1 386 083,53	1 118 595,89
TOTAUX	670 283,47	562 984,50	715 800,06	1 134 371,37	1 386 083,53	1 697 355,87
Résultats de clôture	107 298,97			418 571,31	107 298,97	418 571,31
Restes à réaliser						0,00
TOTAUX CUMULES	670 283,47	562 984,50	715 800,06	1 134 371,37	1 493 382,50	2 115 927,18
RÉSULTATS DÉFINITIFS	107 298,97	0,00	0,00	418 571,31	0,00	311 272,34

M. Francis LESEUR, Maire sort de la salle et M. Bernard DEFFONTAINE, doyen de l'assemblée prend la parole.

Le compte administratif 2016 est adopté.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275170304

B) SPANC (budget annexe)

Section d'exploitation

Les dépenses d'exploitation 2016 sont de 302,77 € pour des recettes de 355,46 € soit un résultat de l'exercice 2016 excédentaire de 628,74 €.

M. Francis LESEUR, Maire sort de la salle et M. Bernard DEFFONTAINE, doyen de l'assemblée prend la parole.

Le compte administratif 2016 du Service Public d'Assainissement Collectif est adopté.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275170305

C) Lotissement Crêt Beloirbe (budget annexe)

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	191 891,49			0,03	191 891,49	0,03
Opérations de l'exercice	474 668,05	491 891,49	475 718,05	475 718,74	950 386,10	967 610,23
TOTAUX	666 559,54	491 891,49	475 718,05	475 718,74	1 142 277,59	967 610,26
Résultats de clôture				17 224,13	0,00	17 224,13
Restes à réaliser						0,00
TOTAUX CUMULES	666 559,54	491 891,49	475 718,05	475 718,77	1 142 277,59	967 610,26
RÉSULTATS DÉFINITIFS	174 668,05	0,00	0,00	0,72	174 667,33	0,00

M. Francis LESEUR, Maire sort de la salle et M. Bernard DEFFONTAINE, doyen de l'assemblée prend la parole.

Le compte administratif 2016 du Lotissement Crêt Beloirbe est adopté.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275170306

4- Délibérations affectations de résultats de l'exercice 2016 : commune.

M. le Maire donne la parole à M. Dominique DELACROIX.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement,
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2015	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	317 428,30 €		-424 727,27 €	Dépenses 0		-107 298,97 €
FONCT	261 331,68 €	0	157 239,63€	0 Recettes		418 571,31 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2016	418 571,31 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		107 298,97 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		311 272,34 €
Total affecté au c/ 1068 :		107 298,97 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2016	0,00 €
Déficit à reporter (ligne002)		

Délibération votée à l'unanimité. N°39275170307

5- Délibération taxes locales

M. le Maire donne la parole à M. DELACROIX qui propose à l'assemblée de rester sur les mêmes taux que l'année précédente.

Après discussion, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales :

TAXES	TAUX 2014	TAUX 2015	TAUX 2016	TAUX 2017
HABITATION	13.84	13.84	13.84	13.84
FONCIER BATI	10.58	10.58	10.58	10.58
FONCIER NON BATI	22.35	22.35	22.35	22.35
CFE	14.14	14.14	14.14	14.14

Délibération votée à l'unanimité. N°39275170308

6 - Délibérations budgets prévisionnels exercice 2017 : commune et lotissement Crêt Beloirbe.

M. le Maire donne la parole à M. Dominique DELACROIX.

A) COMMUNE 2017

M. DELACROIX rend compte des travaux de la commission des finances. Il présente le budget 2017 en séance :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011 charges générales	223 760,00
012 charges personnel	261 270,00
014	73 667,00
65 gestion courante	179 850,00
66 charges financières	21 030,00
67 charges exceptionnelles	1 000,00
022 DEPENSES IMPREVUES	65 000,00
042-6811 Amort.obligatoire	3 000,00
sous total	828 577,00
DF-RF=capacité d'autofinancement moins excédent de Fonctionnement	
023 virement section d'Investissement	303 697,08
total	1 132 274,08

RECETTES

R002	311 272,34
R002 SPANC	628,74
013 REMB, SUR REMUNERATION PERSONNEL	21 000,00
70	138 268,00
73	410 100,00
74	204 000,00
75	47 000,00
76	5,00
77	-
TOTAL	1 132 274,08

INVESTISSEMENT

DEPENSES

001 déficit d'investissement	107 298,97
16 emprunts et dettes assimilées	65 700,00
20	7 500,00
	-
21	668 378,08
23-238 SIDEC Salle PO/EP	10 000,00
020 DEPENSES IMPREVUES	20 000,00
041-21534 EP	49 415,00
041-21312 mise en accès ERP	1 680,00
041-21318 MDE	3 180,00
041-2051	4 200,00
total	937 352,05

RECETTES

001 excédent d'investissement	
1068	107 298,97
021 vir. de la sec. Fonct.	303 697,08
10	130 000,00
13	138 882,00
16	1 000,00
024	195 000,00
040-280...amort.obligatoire	3 000,00
041-2031 mise en accès ERP	9 060,00
041-238 EP Sidec	24 707,00
041-13258 EP	24 707,00
total	937 352,05

En fonctionnement : le budget 2017 est de **1 132 274,08 €**

En investissement : le budget 2017 est de **937 352,05 €**

Soit un budget 2017 de **2 069 626,13 €**.

M. DELACROIX relate les travaux d'investissement prévus pour cette année : aménagement de la traversée du village avec ralentisseurs et de la place de l'église, restructuration des locaux de la Maison de l'Enfance à Lamoura.

M. le Maire ajoute que le projet de construction des ateliers municipaux étant trop coûteux, il est laissé en suspens pour cette année, une étude plus abordable sera examinée. Les travaux relatifs à l'ALSH – périscolaire (MDE) seront, quant à eux, passés en priorité.

Le budget 2017 est adopté.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275170309

B) Budget annexe Lotissement le Crêt Beloirbe 2017

Présentation de M. DELACROIX du budget annexe lotissement Crêt Beloirbe 2017 en séance :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

6015-ACHAT TERRAIN	0,00
6045-ETUDES	10 000,00
605- TRAVAUX	70 000,00
66-66611	2 100,00
043-608	2 100,00
658- Charges diverses de gestion courante	10,72
042-71355 variation stocks (sortie stock initial)	674 668,05
sous total	758 878,77
DF-RF=capacité d'autofinancement	
moins excédent de Fonctionnement	
023 virement section d'Investissement	0,00
total	758 878,77

RECETTES

R002	0,72
042-7133 Variation des en-cours de production de biens	474 668,05
042-7134 Variation des en-cours de production de services	10 000,00
042-71355 Variation des stocks de terrains aménagés	72 110,00
043-796	2 100,00
7015- Vente de terrains	200 000,00
TOTAL	758 878,77

INVESTISSEMENT

DEPENSES

001 déficit d'investissement	174 667,33
040-3351 terrains	116 084,65
040-3354 études et prestations de services	101433,85
040-3355 travaux	337 149,55
040-33586 Frais annexes financiers	
total	729 335,38

1 488 214,15

RECETTES

001 excédent d'investissement	
3351-040	
3354-040	
040-3355 sortie stock initial	474 668,05
1641-OPFI EMPRUNT	254 667,33
total	729 335,38

1 488 214,15

Le budget annexe Lotissement le Crêt Beloirbe 2017 est adopté.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275170310

**7- Délibération participation communale Maison de l'Enfance Septmoncel –
Les Molunes - Lamoura**

Cette participation ayant été approuvée au budget prévisionnel 2017 de la commune, la délibération n'a pas lieu d'être.

**8- Délibération redevance d'occupation du domaine public due par les
opérateurs de télécommunications**

Monsieur le Maire explique que l'occupation du domaine public routier par des opérateurs de télécommunications donne lieu au versement d'une redevance en fonction de la durée de l'occupation, de la valeur locative et des avantages qu'en tire le permissionnaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- d'appliquer les tarifs *maxima* prévus par le décret précité pour la redevance d'occupation du domaine public routier due par des opérateurs de télécommunications,

- de fixer pour 2016 (patrimoine au 31.12.2015) la redevance à 751 €, détaillés comme suit :
 - artères en souterrain : $38,81 \text{ €} \times 8,467 \text{ km} = 328,60$
 - artères en aérien : $51,74 \times 7,910 \text{ km} = 409,26$
 - emprise au sol : $25,87 \times 0,500 \text{ m}^2 = 12,94$
 - Soit 750,80 arrondis à l'euro le plus proche.

- de fixer pour 2017 (patrimoine au 31.12.2016) la redevance à 736 €, détaillés comme suit :
 - artères en souterrain : $38,05 \text{ €} \times 8,467 \text{ km} = 322,17$
 - artères en aérien : $50,74 \times 7,910 \text{ km} = 401,35$
 - emprise au sol : $25,37 \times 0,500 \text{ m}^2 = 12,69$
 - Soit 736,21 arrondis à l'euro le plus proche.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275170311

9 - Informations et questions diverses

Pas de questions diverses.

- Prochaine réunion du conseil municipal : lundi 3 avril 2017.

La séance est levée à 21h30.

Au registre suivent les signatures,
Pour extrait d'acte conforme,

Francis LESEUR,
Maire,



Le secrétaire,

